

COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

Châteauneuf-du-Pape, le 21 février 2023

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-du-Pape est invité à se réunir :

LUNDI 27 FEVRIER 2023 à 18 H 00

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE**

Et qui se déroulera selon l'ordre du jour ci-après :

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 01 décembre 2022
- 1. Rémunération des enseignants assurant des missions de surveillance des études ou de cantine
- 2. Délibération portant versement d'un fonds de concours à la POP (PAYS D'ORANGE EN PROVENCE) dans le cadre de l'acquisition d'une parcelle destinée à la réalisation d'un parking
- 3. Délibération portant approbation des termes de la convention d'occupation des locaux appartenant à la commune situés place du portail et autorisant Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent
- 4. Délibération approuvant le principe de dispense de la procédure de modification du plan local d'urbanisme à évaluation environnementale suite à la réception de l'avis conforme de l'autorité environnementale au titre de l'examen au cas par cas AD HOC
- 5. Convention de partenariat entre l'association Avignon Festival & Compagnies et la commune de Châteauneuf-du-Pape dans le cadre du festival CHATO OFF LES MURS
- 6. Convention de partenariat entre l'association LES NOCTURNES LITTERAIRES et la commune de Châteauneuf-du-Pape
- 7. SAEJ : tarifs modulés pour le séjour adolescents à VIAS du 09 au 14 juillet 2023
- 8. Modification du tableau des effectifs : création de postes en vue de renforcer les services municipaux de façon ponctuelle ou saisonnière pour l'année 2023

Informations : décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations.

Le Maire,
Claude AVRIL



Affiché le 21 février 2023 en vertu de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales